



Conseil Français de l'Intégrité Scientifique

Réunion du 03 décembre 2020

Note : la réunion se tient en visioconférence pour cause de pandémie.

Vérification des liens d'intérêts éventuels par rapport aux sujets à l'ordre du jour

Néant.

Validation du CR du CoFIS du 12 octobre

À la demande de la directrice de l'OFIS, le compte-rendu de la réunion du 12 octobre a fait l'objet d'amendements après avoir été validé par le CoFIS. La version amendée est de nouveau soumise à validation : vote favorable à l'unanimité moins une abstention.

Actualités de l'OFIS, du RESINT et de l'intégrité scientifique

- **Présentation du président du Hcéres.** Thierry Coulhon présente sa vision de l'intégrité scientifique et du dispositif actuel. Le sujet a pris ces dernières années une importance majeure. Il ne s'agit pas seulement d'éviter les méconduites individuelles mais aussi de s'entendre sur les modalités d'administration de la preuve qu'une communauté donnée considère comme légitimes, et *in fine* de construire ou de reconstruire la confiance des citoyens en la science. La formalisation du dispositif ces dernières années, notamment sous l'impulsion en 2016 du Secrétaire d'État, est donc la bienvenue. L'articulation de l'OFIS et du CoFIS au sein du Hcéres doit reconnaître les spécificités de ces deux objets, et passe d'abord par leur consolidation : nomination des membres manquants au CoFIS et de la direction de l'OFIS. L'indépendance d'expression du CoFIS arrivera naturellement, par étapes, dans le respect mutuel.

La discussion s'engage, au cours de laquelle les membres du CoFIS expriment :

(1) leur vision de l'impérieuse nécessité de ne pas introduire de dichotomie entre OFIS et CoFIS, le premier n'ayant pas de sens ni de légitimité sans le second, le second n'ayant aucun moyen d'action sans le premier,

(2) le besoin urgent de faciliter la visibilité de l'expression OFIS/CoFIS sur tout sujet relevant du périmètre de son action et de sa responsabilité,

(3) l'urgence à s'installer solidement, du fait du nombre et de la diversité des initiatives de terrain à encadrer ou accompagner.

- **Renouvellement partiel du CoFIS.** Plusieurs places sont vacantes au CoFIS du fait du processus de renouvellement partiel à mi-mandat et suite à une démission récente. Le CoFIS a initié le processus de sélection des personnalités qu'il proposera au collège du Hcéres pour ce renouvellement partiel. Faute de temps, ce point n'a pu être traité en séance : une réunion dédiée sera convoquée la semaine prochaine pour finaliser ce travail.
- **Direction de l'OFIS.** Le recrutement d'un directeur ou d'une directrice devrait être effectif au 1^{er} trimestre 2021. Le président du Hcéres propose, comme cela avait été fait début 2018, qu'une commission paritaire CoFIS / Collège de direction soit chargée de la sélection des candidats qui se seront présentés suite à la publication d'une fiche de poste.
- **Loi de Programmation de la Recherche.** La LPR2030 adoptée par le Parlement inclut une définition de l'intégrité scientifique et énonce les attendus en la matière de la part des établissements de recherche et d'enseignement supérieur et du Hcéres (donc de l'OFIS). En outre elle prévoit une forme de « serment d'Hippocrate » prononcé par les doctorants à l'occasion de leur soutenance.

En revanche, certaines dispositions qui avaient été proposées par l'une ou l'autre chambre n'ont pas été retenues par la commission mixte paritaire dans la version finalement adoptée : l'inclusion de l'intégrité scientifique dans la politique nationale de recherche et de développement technologique, la référence au code de conduite européen du chercheur, l'inclusion de l'intégrité scientifique dans les critères d'évaluation de la recherche (dont la liste disparaît même du Code de la recherche), l'obligation pour les chercheurs de respecter les principes et les règles de l'intégrité scientifique.

D'autres dispositions n'ont pas été introduites, soit qu'elles relèvent du réglementaire ou du droit souple (statut des référents à l'intégrité scientifique, formation, etc.), soit qu'elles n'aient pas été introduites dans les débats du Parlement (examen de second regard sur les dossiers individuels).

- **Actualités Resint.**
 - Une réunion générale du Réseau Intégrité scientifique (Resint) est prévue les 18 et 19 janvier 2021.
 - Le séminaire destiné aux référents sur la médiation, proposée par le groupe de travail OFIS-Resint, est programmé les 9 et 10 mars 2021 au Hcéres.

Mise en œuvre de la feuille de route IS 2020

Action #03 : Retours d'expérience (ex-Registre national des suivis d'allégations de méconduite)

Le groupe de travail a redémarré, restreint temporairement aux membres de l'OFIS/CoFIS pour organiser la transition entre la première phase du chantier et celle à venir. Un document est en cours de préparation pour ré-expliciter les objectifs au vu des réflexions de la 1^{ère} phase, son titre, les modalités de collecte des informations, etc. La 2nde phase mettra au point une version pilote de l'outil qui permettra d'optimiser les fonctions de description des événements puis de leur analyse.

Il est confirmé que les événements seront décrits de manière anonymisée et que –au moins dans un avenir prévisible– la base de cas ne sera ouverte qu'en accès réservé, notamment aux référents des établissements. Ceux-ci sont d'ailleurs associés à sa conception au sein du groupe de travail.

Guides et des références simples à destination des chercheurs

Ce chantier ne démarrera pas avant le recrutement prévu à la direction de l'OFIS.

Action #08 : Annuaire partagé de la formation à l'intégrité scientifique

Ce chantier comporte plusieurs volets : recensement, analyse, diffusion. Le recensement des formations a été réalisé. Un premier annuaire des formations doctorales à l'intégrité scientifique est présenté au CoFIS : sa mise en ligne rapide est souhaitée, étant entendu qu'il a vocation à être complété au fil de l'eau ensuite. Les derniers travaux du groupe se sont concentrés sur un résumé à soumettre en janvier pour une contribution au congrès ENRIO de 2021. Le rapporteur du groupe de travail souligne l'engagement de l'équipe OFIS/Hcéres qui a permis ces avancées.

Le CoFIS suggère de valoriser ces travaux d'analyse par des publications, dans la lignée de la présentation qui devrait être faite au congrès ENRIO, et aussi par la rédaction d'un guide de recommandations.

Action #14 : L'évaluation, facteur d'une science intègre

Le groupe de travail, réuni au matin de la réunion du CoFIS d'octobre, reprendra ses travaux suite à la table ronde consacrée à ce sujet lors de la conférence des signataires en février 2021.

IS & Science Ouverte

La note de synthèse a été finalisée. Elle est validée par le CoFIS à l'unanimité et peut être mise en ligne sur la page de synthèse du colloque d'avril 2019. Il est noté au passage que cette page, qui a la forme d'une actualité, est trop peu visible sur le site du Hcéres au regard de son importance et devrait être référencée plus directement depuis l'espace « intégrité scientifique ». Une traduction en anglais est à réaliser et sera mise en ligne dès que possible. Le CoFIS explorera en outre la perspective de publier cette synthèse dans une revue qui reste à identifier, dans la mesure où peu d'écrits sont actuellement publiés concernant l'interface entre science ouverte et intégrité scientifique alors même que l'une des conclusions du colloque était que celle-ci méritait d'être explorée plus explicitement.

Action #15 : Préparation et retours des colloques et conférences

3^e conférence des signataires 2019 « Promouvoir un environnement propice à une science intègre ». Programmée en visioconférence le 04 février 2021.

4^e colloque national « IS & communication ». Il est décidé d'attendre la reconstitution d'un CoFIS complet et le recrutement de la direction de l'OFIS pour reprendre l'organisation de ce colloque. Comme pour le colloque précédent le comité d'organisation pourrait être partenarial, par exemple en l'occurrence en direction du monde du journalisme.

5^e colloque national « IS & sciences citoyennes et participatives ». L'enquête préparatoire à l'organisation du colloque devrait être relancée début 2021.

Planification des activités 2021

Il est convenu de laisser les groupes en cours avancer leurs travaux avant d'en mettre en place de nouveaux.

En outre, la feuille de route arrivant à son échéance fin 2020, le principe d'en préparer une nouvelle pour les années à venir est adopté, mais il est plus logique d'attendre pour cela que le CoFIS soit de nouveau au complet.

Questions diverses

Néant.